



LE PROTECTEUR

SÉCURITÉ - BALISTIQUE - CANIN
DEPUIS 1975

41 avenue des Allobroges - 26100 Romans S/Isère
Tel: +33 (0)4 75 02 58 57 - Fax +33 (0)4 75 02 42 44
leprotecteur@lp-sa.com - www.lp-sa.com

*Merci de bien vouloir compléter ce document
et de nous le retourner par :
E-mail : leprotecteur@lp-sa.com*

Fiche Client - Ouverture de Compte Adresse de Facturation

Identité

Code client

Nom Société / Administration

Secteur d'activité

Contact/Chef de service

Adresse

Code postal

Localité

Téléphone

E-mail

web

Responsable service comptabilité

Téléphone

E-mail

Responsable des achats

Téléphone

E-mail

N° TVA

Capital social

Statut social

Siret

Code NAF

Merci de nous fournir :

**pour les forces de l'ordre et
professionnels de la sécurité
Kbis & Rib obligatoires pour
les distributeurs*

Autorisation de commerce d'armes A B C/D

Diplôme ou CQP d'armurier

Autorisation préfectorale catégories*

K-bis

Rib

Adresse de Livraison

Nom - Entrepôt

Contact

Adresse

Code postal

Localité

Téléphone

**LE PROTECTEUR**SÉCURITÉ - BALISTIQUE - CANIN
DEPUIS 197541 avenue des Allobroges - 26100 Romans S/Isère
Tel: +33 (0)4 75 02 58 57 - Fax +33 (0)4 75 02 42 44
leprotecteur@lp-sa.com - www.lp-sa.com

*Merci de bien vouloir compléter ce document
et de nous le retourner par :
E-mail : leprotecteur@lp-sa.com*

Rib/Iban

Domiciliation bancaire

Iban

Code Bic

Rib

Code banque Code guichet N° Compte Clé RIB

(Merci de joindre un R.I.B. original)

Modes de paiement

Pour les Distributeurs

Virement

Chèque

LCR Magnétique

Pour les Administrations

Virement

Mandat administratif

Portail Chorus

MODES DE REGLEMENT (pour les distributeurs)

Notre minimum de facturation est de 100,00 € ht.

Règlement des 3 premières commandes sont payables au comptant ;

ces premiers règlements pourront s'effectuer selon les possibilités suivantes :

- par virement,
- par chèque bancaire dès la commande.

Pour les commandes d'un montant supérieur à 1500 € ht à l'ouverture du compte une acompte de 50% sera demandé à la commande.

Pour les distributeurs hors France métropolitaine toutes les commandes seront payables au comptant.

(Nous vous remercions de nous expédier en même temps un RIB d'ouverture de compte).

Règlement des commandes suivantes :

après ouverture du compte générée par le règlement de vos premières commandes, nous vous proposons au choix entre différentes échéances rentrant dans le cadre de la LME consultez nous pour la mise en place :

Les règlements seront effectués par virement ou encore par traite (avec ou sans acceptation - LCR).

En cas de retard de paiement dans les transactions commerciales, tout professionnel est débiteur non seulement des pénalités de retard mais aussi d'une indemnité forfaitaire de 50 €.

CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

VTD se réserve, jusqu'au complet paiement du prix, un droit de propriété sur les produits vendus, lui permettant de reprendre possession des-dits produits. Tout acompte versé restera acquis à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toutes autres actions qu'il serait en droit d'intenter de ce fait. Le risque de perte et de détérioration est transféré à l'Acquéreur dès la livraison des produits commandés.

- Attention : la procédure d'ouverture de compte sera à refaire pour tous les dossiers non mouvementés depuis plus de 2 ans.

MODE DE REGLEMENT Pour les administrations.

les règlements s'effectueront selon les modalités des marchés et des accords cadres